

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ALLOCATION

PRONONCÉE PAR

NOTRE SAINT-PERE PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Dans le consistoire du 9 novembre

Vénérables frères,

Nous adressant aujourd'hui, pour la première fois la parole dans ce consistoire, la première pensée qui Nous vient à l'esprit est que Nous devons vous donner quelques explications sur notre récente attitude lorsque Nous sommes efforcé, avec des supplications, de décliner la dignité du Saint-Siège apostolique que vous Nous défériez par vos suffrages. Nous ne voulons pas en effet que vous puissiez attribuer cette attitude, soit à quelque indifférence pour l'expression de votre volonté et le si honorable jugement que vous portiez sur Nous, soit à un refus de travailler davantage dans l'intérêt de cette Eglise à laquelle Nous avons dévoué toute Notre vie et toutes les puissances de Notre être. Mais Nous connaissions tant l'indigence de Nos mérites que l'infirmité de Notre esprit ; Nous savions d'autre part tout ce qu'on doit attendre et exiger d'un Pontife romain. Quoi d'étonnant dès lors si Nous pensions Nos forces tout à fait disproportionnées au poids d'un si grand fardeau ?

Certes, veiller à ce que les préceptes de l'Évangile

solent observés et à ce que les conseils en soient dûment respectés, conserver en bon état l'édifice des droits de l'Eglise, trancher les questions multiples et importantes qui s'élèvent au sujet de la société domestique, de l'éducation de la jeunesse, du droit et de la propriété, ramener à l'ordre chrétien les éléments troublés de la société civile, en un mot purifier la terre en préparant des citoyens pour le ciel : ces fonctions, disons-Nous, et d'autres semblables de la charge apostolique, Nous semblaient trop grandes pour que Nous puissions, eu égard à ce que sont Nos forces, les remplir dignement. Ajoutez, comme Nous Nous en sommes expliqué dernièrement dans Notre Encyclique, qu'il s'agissait de remplacer un Pontife dont l'ardeur pour étendre le domaine de la religion et entretenir de toutes manières les manifestations de la piété, dont la sagesse pour combattre les erreurs de notre temps et restaurer, dans l'ordre public comme dans l'ordre privé, l'intégrité de la doctrine et de la vie chrétiennes, dont la sollicitude pour améliorer la condition des humbles et des pauvres, et remédier convenablement aux maux de la société civile, ont éclaté d'une manière si brillante qu'elles lui ont concilié, non seulement l'admiration, mais l'immortelle sympathie du genre humain. Qui ne reculerait, devant l'excellence et la grandeur d'un tel homme, à la pensée de recueillir, en quelque sorte, un si lourd héritage ? Et Nous, du moins, en songeant au peu que Nous valions, Nous éprouvions au plus haut point cette crainte.

Mais puisqu'il a plu à Dieu, dans ses secrets desseins,

de Nous imposer le fardeau de l'apostolat suprême, Nous le porterons, uniquement confiant dans son aide et dans son secours. Pour Nous, autant qu'il est en Notre pouvoir, Nous sommes fermement résolu à diriger tous Nos soins et toutes nos pensées vers ce but : conserver d'une manière inviolable et sacrée le « dépôt » de la foi et pourvoir au salut éternel de tous, et pour cela à ne fuir aucun labeur, à ne refuser jamais aucune épreuve.

Mais, comme il est nécessaire et qu'il importe au plus haut point à la société chrétienne, que le Souverain-Pontife, dans le gouvernement de l'Eglise, soit et paraisse libre, et soustrait à l'influence d'une puissance quelconque, pour cette raison, et comme la sainte religion Nous le demande, par la conscience même de notre charge ainsi que du serment qui Nous lie, Nous protestons contre la très grave injustice qui, à ce point de vue, a été faite à l'Eglise.

Du reste, une chose Nous soulage grandement, c'est de penser que, dans l'exercice d'un si grave et si difficile ministère, Nous jouïrions, Vénérables Frères, du brillant concours de votre prudence et de votre zèle. Nous savons en effet que si, par une faveur et un bienfait de Dieu, Nous avons auprès de Nous votre Collège, c'est surtout pour qu'il Nous aide utilement, en Nous accordant ses conseils et sa coopération, dans l'administration de l'Eglise universelle. C'est pourquoi il est à peine nécessaire de dire que Nous considérons comme un usage sacré celui de réclamer l'assistance de votre jugement et de vos lumières en toutes sortes d'affaires, et princi-

pablement si quelque question particulièrement grave vient à se poser; d'autant plus que par là chacun de vous pourra Nous soulager, pour sa part, de l'immense fardeau de la charge qui Nous accable. C'est qu'il s'agit d'une mission qui, par delà les biens passagers de ce monde, doit viser l'immortalité; qui, ne connaissant pas de frontières, doit embrasser les intérêts de l'univers, qui doit, de toutes les façons, assurer le respect des préceptes évangéliques, et enfin étendre les effets de Notre sollicitude, non seulement aux fidèles, mais à tous les hommes, « pour qui est mort le Christ ».

Nous avons donc le droit de Nous étonner, en voyant de nombreuses personnes, poussées par cette passion des choses nouvelles qui est un des caractères de notre époque, s'évertuer à faire des conjectures sur ce que pourra être la direction de Notre pontificat. Comme si la chose nécessitait des investigations d'esprit, et comme s'il n'était pas bien clair que Nous ne voulons ni ne pouvons suivre une autre route que celle dans laquelle ont marché jusqu'ici Nos prédécesseurs! « Tout restaurer dans le Christ » : voilà avons-Nous dit, Notre programme; et, comme « le Christ est vérité », le premier devoir de notre magistère doit être de proclamer la vérité. Par suite, Nous ferons en sorte que la parole de Jésus-Christ, toujours simple, claire et pratique, coule de Nos lèvres, et se grave profondément dans les esprits, où elle doit être saintement gardée; vigilance dont le Christ lui-même a voulu faire l'aide la plus puissante dans la recherche de la vérité : « Si vous gardez ma parole, vous serez

vraiment mes disciples. Et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera » (1).

En vertu de Notre devoir de défendre la vérité et la loi chrétienne, Nous devons nécessairement éclaircir et définir les notions de choses importantes, notions soit fournies par la nature, soit transmises divinement, et que Nous voyons maintenant obscurcies et effacées en plus d'un endroit. Nous devons confirmer les principes de la discipline, du pouvoir, de la justice et de l'équité, qui sont ébranlés de nos jours, et ramener dans la règle et le droit chemin de l'honnêteté, tant dans la vie publique, tant sur le terrain social que sur le terrain politique, tous les hommes ensemble et chacun d'eux en particulier, non seulement ceux qui obéissent, mais encore ceux qui commandent puisqu'ils sont tous fils du même Dieu.

Assurément Nous comprenons que quelques personnes seront choquées de ce que Nous disons, à savoir qu'il est nécessaire que Nous Nous occupions ainsi de la politique. Mais quiconque juge équitablement les choses voit bien que le Pontife, en vertu même du magistère dont il est investi, ne peut nullement séparer les affaires politiques de ce qui concerne la foi et les mœurs. Il est, en outre, le chef et le guide suprême de cette société parfaite qui est l'Eglise, société composée d'hommes et établie parmi les hommes. Il doit donc certainement vouloir conserver de bonnes relations

(1) *Jean VIII*, 31-32.

avec les princes et avec les gouvernements des Etats, s'il veut que, dans tous les pays du monde, la sécurité et la liberté des catholiques soient protégées.

Certes, l'homme est porté à avoir soif de la vérité, à l'embrasser amoureusement et à la retenir près de lui, lorsqu'elle lui est offerte. Et cependant, par un vice de notre nature, il arrive qu'un trop grand nombre détestent par-dessus tout qu'on leur fasse connaître la vérité, parce qu'elle met à nu leurs erreurs ou réprime leurs passions. De tous ces hommes, les clameurs et les menaces ne Nous troubleront nullement, car Nous sommes soutenus par cet avertissement de Jésus-Christ : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a eu en haine avant vous (2). » D'ailleurs, avons-Nous besoin de démontrer combien sont pleines de fausseté les accusations envieuses que les adversaires de la vérité catholique lancent quotidiennement contre elle, à savoir qu'elle entrave la liberté, qu'elle est opposée à la science, qu'elle retarde les progrès de l'humanité ?

Effectivement, l'Eglise condamne cette licence sans bornes dans les opinions et dans les actes pour laquelle n'est sacré le nom d'aucune autorité soit divine soit humaine, qui ne laisse intact aucun droit, et qui, ébranlant les fondements de l'ordre et de la discipline, entraîne à leur ruine les Etats ; cette licence, l'Eglise juge nécessaire de la réprimer sévèrement. Mais c'est là une corruption de la liberté, et non pas une liberté digne de ce

(3) Jean, xv, 18.

nom. Quant à cette liberté saine et véritable qui permet à chacun de faire ce qui est bon et juste, l'Eglise est bien loin de la comprimer ; elle a toujours déclaré, au contraire, qu'une telle liberté doit être affranchie de toute entrave.

Ces hommes ne sont pas moins éloignés de la vérité en disant que la loi est opposée à la science, alors qu'au contraire il est très exact d'affirmer que la première est utile à la seconde, et cela dans une large mesure. Tout d'abord, en ce qui concerne les vérités qui sont au-dessus de la nature, l'homme ne peut en avoir aucune connaissance sans la foi ; en outre, dans l'ordre naturel lui-même, il existe beaucoup de choses, et très importantes, qui sont accessibles certes à l'humaine raison, mais que celle-ci perçoit d'une façon bien plus certaine et plus claire, lorsqu'elle est fortifiée par les lumières de la foi. Et d'ailleurs, il est absurde de faire entrer en lutte certaines vérités contre d'autres, puisque toutes ont la même origine et la même source, à savoir Dieu.

Ainsi les découvertes des esprits d'élite, les résultats de l'expérience, les progrès des sciences, et en un mot ce qui entraîne vers le mieux l'activité de la vie mortelle, quel motif aurions-Nous de ne pas approuver tout cela, Nous qui sommes les gardiens de la vérité catholique ? Bien plus, Nous avons des motifs d'encourager ces choses, à l'exemple de nos prédécesseurs. Mais soucieux de Notre devoir apostolique, Nous devons réfuter et repousser comme faux les principes de la philosophie moderne et les arrêts du droit civil, par lesquels au-

jourd'hui le cours des affaires humaines est entraîné dans une voie contraire aux prescriptions de la loi éternelle. Et en agissant ainsi, Nous n'arrêtons pas l'humanité dans la route du progrès; au contraire, Nous l'empêchons de courir à sa perte.

Mais tandis que Nous entreprenons de livrer pour la vérité un combat nécessaire, Nous éprouvons à l'égard des adversaires et des ennemis de cette vérité une pitié profonde; Nous les entourons de Notre affection très vive et Nous les recommandons avec larmes à la divine bonté. En effet, si approuver et protéger la vérité, la justice et le bien, flétrir et repousser l'erreur, l'injustice et le mal, telle est la règle sacrée du pontificat romain, cette règle ne consiste pas moins à répandre sur ceux qui pèchent, la miséricorde et le pardon, et cela à l'exemple de Notre Fondateur, qui « pria pour les transgresseurs de la loi. » Dieu en effet qui « réconciliait dans le Christ le monde avec Lui-même », a voulu que par l'intermédiaire des Pontifes romains, qui sont les Vicaires de son Fils, soit à jamais prolongé *le ministère de la réconciliation*; celle-ci donc doit être demandée à leur autorité et à leur jugement. Prétendre par conséquent qu'il Nous faut renouer avec quelqu'un de bons rapports, ce serait là juger d'une façon injuste et perverse Notre ministère et Notre devoir, en vertu desquels Nous devons témoigner à tous les hommes une bienveillance paternelle.

Certes, Nous n'avons pas confiance d'atteindre le résultat que n'ont pu obtenir Nos prédécesseurs, à savoir

que partout la vérité triomphe des erreurs universellement répandues, et de toutes les injustices ; et cependant, comme Nous l'avons dit, Nous tendrons de tous Nos efforts vers ce but. Que si Nos vœux ne doivent pas être pleinement réalisés, certainement, par la grâce de Dieu, il arrivera que l'empire de la vérité sera affermi parmi les bons, et s'étendra aussi à beaucoup d'autres qui ne sont pas animés de mauvaises intentions.

Et maintenant, il Nous est agréable, vénérables frères, d'appliquer Notre esprit au soin de compléter votre illustre Collège, que Nous avons résolu d'honorer aujourd'hui par l'adjonction de deux hommes choisis.

L'un, qui a obtenu la gloire de vos suffrages pendant l'interrègne, a fait preuve durant ces derniers mois d'une intelligence remarquable, d'un caractère supérieur et d'une prudence à la hauteur des affaires qu'il avait à gérer. Quant à l'autre, Nous connaissons depuis longtemps les trésors de sa piété et de sa science, et la diligence parfaite qu'il a déployée à tous les points de vue dans l'exercice de sa charge épiscopale. Ce sont :

Raphaël Merry del Val, archevêque titulaire de Nicée ;

Joseph Callegari, évêque de Padoue.

Que vous en semble ?

C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints Apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous créons et publions cardinaux prêtres de la sainte Eglise romaine :

Raphaël Merry del Val ;
Joseph Callegari.

Avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes. Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit. *Amen.*

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA

Définition dogmatique de l'Immaculée Conception

LA BIBLIOTHEQUE MARIALE

Hommage de la science à l'Immaculée

APPEL AUX CATHOLIQUES

DARMI les œuvres que l'on a proposées pour célébrer le Cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, il était bien juste de placer la constitution d'une *Bibliothèque Mariale*, bibliothèque composée de publications de tout genre se rapportant à la Très Sainte Vierge. C'était bien juste, disons-nous, car enfin dans une circonstance si extraordinaire, il ne fallait pas que, parmi les multiples manifestations de l'amour et de la piété des fidèles, on laissât de côté l'hommage de l'intelligence : est-ce que l'esprit humain, nourri de la science chré-

tienne, et inspiré par un objet aussi aimable que l'est Marie et tout ce qui se rapporte à elle, n'a pas été, de tous temps, chez tous les peuples, et dès l'aube même de la civilisation chrétienne, fécond en travaux précieux, que ces travaux aient d'ailleurs produit des volumes considérables ou des livres de peu d'étendue ou même de simples opuscules ? et ne trouve-t-on point parmi les auteurs de ces œuvres-là des écrivains remarquables, ascètes, philosophes, historiens, littérateurs, poètes, hommes versés dans les sciences les plus diverses ? — Or, mettre en lumière ce qu'a produit, touchant la Vierge, l'intelligence et la science catholique, recueillir tout ce qui a été écrit et publié sur Elle et spécialement sur son Immaculée Conception, présenter à la Vierge cet hommage et lui en faire comme une couronne étincelante durant le Jubilé de la définition dogmatique de son incomparable privilège, n'est-ce pas une chose non seulement belle et importante, mais hautement opportune pour venger l'honneur de la Mère de Dieu ? Il est trop vrai que, dans ce temps-ci, des écrits et des publications blasphématoires outragent atrocement cet honneur sacré ! — On comprend dès lors l'idée qui a inspiré de constituer la *Bibliothèque Mariale*, et le chaleureux appel que nous adressons dans ce but à tous les hommes de talent et de piété.

La Bibliothèque doit être l'expression du génie et de la science catholique à l'égard de la Très Sainte Vierge ; elle doit rassembler par suite tout ce qui a été publié, sous un aspect ou sous un autre, sur ce thème sublime.

Ces ouvrages, ces publications seront déposés aux pieds du Souverain-Pontife, comme un tribut du talent et de la piété chrétienne envers la Mère de Dieu ; ils formeront, à Rome, un monument éternel de gloire à Marie Immaculée. L'on donnera une importance particulière et même, pour ainsi dire, la place d'honneur dans cette Bibliothèque, aux livres, aux opuscules, aux publications qui furent mises au jour à l'occasion de la proclamation du Dogme, parce qu'ils se rattachent à un titre plus spécial, à sa commémoration cinquantaenaire.

Pour mener à bonne fin un si noble projet, nous avons besoin de tous les concours. Qu'ils nous aident, les auteurs d'ouvrages déjà publiés, et qu'ils en fassent le plus beau des hommages à Celle qui est le Siège et la Source de la sagesse ; qu'ils nous aident les éditeurs, et qu'ils attirent ainsi sur leur travail et sur leur industrie les bénédictions du Ciel ; qu'ils nous aident les Possesseurs d'ouvrages et de publications rares au sujet de la Vierge, et qu'ils contribuent noblement à tresser cette couronne de gloire autour de son Front Immaculé ; qu'ils nous aident enfin tous les centres d'études et d'activité intellectuelle, et leurs travaux en deviendront par suite toujours plus actifs et plus féconds !

Pratiquement, il est facile de concourir à la formation de la Bibliothèque. Il suffit d'envoyer à la *Commission Exécutive*—Section "Bibliothèque Mariale" (1)—les

(1) Via Torre Argentina 76, p. p. Circolo della Immacolata. Roma (Italia).

volumes que l'on possède et qui traitent de la Vierge bénie. Sans doute, dans cette Bibliothèque, l'on attribuera une place de choix aux œuvres magistrales et grandioses, mais l'opuscule le plus modeste y sera accueilli avec soin. Nous demandons seulement d'éviter l'envoi en double des mêmes ouvrages, et, dans *la mesure du possible* de nous faire parvenir des volumes *reliés convenablement*. Tous les livres et tous les ouvrages que nous recevrons, seront mentionnés dans le Périodique officiel de la Commission exécutive, qui a pour titre *l'Immacolata*, avec l'indication de leur édition. Les noms des donateurs y seront publiés aussi, à titre d'accusé de réception.

Confiants dans la protection de la Vierge Très Sainte, dans la faveur et la bonne volonté des catholiques auxquels nous nous adressons, nous sommes sûrs que la *Bibliothèque Mariale* atteindra le but qu'elle vise; elle ne sera pas indigne des autres entreprises qui ont pour objet de célébrer avec éclat l'heureux anniversaire.

Rome, octobre 1903.

Le Président de la Section "Bibliothèque Mariale",

AVV. PROF. ANTOINE CURRI.

Le Secrétaire,

RAPHAEL BONACELLI.

CORRESPONDANCE DE MADAME JULIE LAVERGNE

L'AN dernier une plume aussi autorisée que distinguée recommandait au public canadien, par l'intermédiaire de la *Revue ecclésiastique*, un livre bien digne, sous tous rapports, de trouver sa place dans une bibliothèque chrétienne. Nous voulons parler du livre très finement écrit de M. Joseph Lavergne, intitulé : *Une femme forte*. C'est là, en effet, une œuvre admirable qui ravit par l'attrait d'un style enchanteur, et, d'où se dégage un parfum si suave de piété filiale et d'attendrissant amour qu'il est impossible, après l'avoir lu, de ne pas ressentir pour sa propre mère des sentiments encore plus affectueux et plus aimants.

* * *

Or, aujourd'hui, nous nous permettons d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le premier volume de la correspondance de celle-là même dont le livre en question raconte la vie si courageuse et la mort si sainte. Cette correspondance — choisie et tirée pour ne pas livrer au public des choses trop intimes — a été recueillie par celui qui écrivit la vie de sa mère, bien plus avec son cœur qu'avec sa plume (1).

Aussi qu'il veuille bien agréer, avec l'expression res-

(1) *Correspondance de Madame Julie Lavergne, recueillie par son fils Joseph Lavergne. Première partie 1832-1871. Taffin-Lefort, Paris.*

pectueuse de notre admiration pour son brillant talent d'écrivain, l'hommage de notre gratitude pour nous avoir procuré le bonheur de lire ces lettres où la fraîcheur de poésie s'harmonise si bien avec les sentiments les plus délicats et les plus élevés. Car dans cette correspondance chaque lettre est comme une mosaïque d'un prix infini.

* * *

Le mérite de la correspondance de madame Lavergne ne réside pas uniquement d'ailleurs dans le naturel inimitable du style, si merveilleux soit-il. Il se trouve également dans ces mille détails historiques dont sont forcément émaillées les lettres d'une femme à l'intelligence si haute et de plus si bien placée pour juger les hommes et les choses. Son salon ne fut-il pas, en effet, pendant de très longues années, comme le rendez-vous de ce que Paris connut de plus distingué dans la politique, la littérature et les arts? Si parfois, comme par exemple lors de la déclaration de guerre à l'Allemagne par la France, le cœur si patriote de madame Lavergne l'induit pour un moment en erreur, le plus souvent elle apprécie les événements avec une justesse d'esprit impeccable. Et aujourd'hui encore, ses jugements si nets et si perspicaces pourraient servir de règle à l'historien désireux de raconter les heures sombres et ensanglantées des journées de 1848, les premiers jours du second empire tout ensoleillés d'espérances cruellement déçues depuis hélas! les événements de la guerre d'Italie et surtoit les désastres de l'année terrible.

* * *

Nous avons parlé tout à l'heure de la jouissance littéraire qu'on éprouve en parcourant la correspondance de madame Lavergne. Si la perfection du genre épistolaire consiste à réaliser d'aussi près que possible la définition qu'on en donne : une conversation entre personnes absentes, jamais croyons-nous perfection ne fut mieux atteinte que par cette femme spirituelle dont son père disait, alors qu'à dix ans elle lui traduisait par écrit ses pures joies de première communiant. « Quelle charmante petite lettre..... J'en suis encore tout ravi, tout bouleversé. Il faut bien se garder de le lui dire. Cette enfant est extraordinaire et mon collègue M. Poulet de l'Isle à qui je viens de lire sa lettre en est tout ébahi. Le style est si naïf, si gracieux, si plein d'esprit et d'âme et il y a des formes si pures ! Pauvre chère enfant, que rien ne vienne jamais ternir cette pureté. Le monde est si beau pour elle et le ciel si bleu. »

Ce jugement de M. Georges Ozanneaux qui eut dans l'Université une réputation de lettré incontestée, nous semble s'appliquer à toute la correspondance de madame Lavergne. Partout, dans ces lettres étincelantes de verve et de gaieté, la même pureté de forme et l'art infini des nuances délicates. Sans doute pour elle comme pour nous qui avons déjà beaucoup vécu, « le monde ne restera pas toujours si beau » qu'au jour de sa première communion ; ni « le ciel si bleu » ? La douleur et la croix qui n'épargnent personne viendront souvent meurtrir son âme et assombrir sa vie. Mais son style, aux heures de joie comme aux heures de tristesse gar-

dera toujours sa candide beauté et ses printanières envolées. A l'encontre de certains épistoliers plus connus qu'elle, sans avoir son mérite, madame Lavergne n'a pourtant jamais écrit pour la galerie. Elle ne s'est jamais douté de l'admiration que provoqueraient un jour ces courts billets tracés à la hâte et au jour le jour, sans apprêts d'aucune sorte, où elle se plaît à déverser sur des êtres chéris ses inépuisables trésors de délicatesse et d'affection. Et cependant quel charme, quelle grâce, quel style dans *son déshabillé* si simple, si aisé, si naturel. « Mon cher petit Nono, écrit-elle tout enfant à son petit frère, j'ai de bonnes nouvelles à t'apprendre ; tes mauves ont des boutons, tes balsamines sont bien belles, ton corcorus est tout près de fleurir et ta petite chatte est très gentille, quoique couverte de puces. »

Ce n'est là qu'un trait pris au hasard parmi tant d'autres que nous aurions pu citer. Mais qui pourrait faire une analyse de si belles choses ? Il n'est qu'un moyen de s'en rendre bien compte : les lire dans leur entier. C'est là précisément ce dont nous voudrions persuader nos lecteurs pour leur faire partager le bonheur que nous avons éprouvé dans le commerce d'une femme de tant d'esprit et dont le cœur battit à l'unisson des plus nobles sentiments qu'inspirent le patriotisme et la foi.

* *

Et c'est avant tout par le côté de cette haute portée morale que la correspondance de madame Lavergne vaut à nos yeux. Écoutez le cri de sublime résignation

s'échappant de l'âme de cette mère si généreuse en face du sacrifice, quand Dieu vient lui reprendre un enfant bien-aimé qui s'épanouissait dans toute sa fleur d'innocence et de beauté au foyer si heureux.

« Il y a un mois nos sept enfants rayonnant de santé et de gaieté entouraient notre table et le petit Louis-Pie beau et joyeux comme un petit agneau, riait et jouait avec ses frères et sœurs. En quelques heures, le croup a enlevé le cher petit. Je l'ai enseveli en bénissant celui qui me l'avait donné et qui me le reprenait si tôt.

« Un instant, son père et moi nous avons fléchi ; les paroles divines nous ont relevé. Au moment où le petit cercueil, descendu dans la fosse, allait disparaître à nos yeux, le prêtre prononçait les paroles du Seigneur : Laissez venir à moi les petits enfants ; le royaume du ciel est pour ceux qui leur ressemblent. A cet appel nous avons répondu par une entière soumission.

« Maintenant nous invoquons notre petit bienheureux ; nous venons de finir une neuvaine d'action de grâces. »

Madame Lavergne est toute dans ces lignes qui expriment à la foi les tendresses et les forces de son amour de mère. Elle y est avec son âme si belle, si largement ouverte aux horizons surnaturels, avec son âme qui ne pliera pas davantage sous le poids de la croix quand Jésus-Christ lui demandera sa fille aînée pour fiancée, quand il faudra donner à la France envahie ses fils pour la défendre.

C'est Auguste Cochin, croyons-nous, qui a dit dans ses lettres à un jeune homme « Garde bien ton cœur et mets dedans ton père, ta mère et ton Dieu. »

Cette pensée nous revient instinctivement à l'esprit en terminant ces lignes, et après avoir lu le premier volume de la correspondance dont nous avons entretenu nos lecteurs, nous nous permettons de la rappeler aux prêtres en général, à messieurs les curés en particulier pour les inviter à recommander instamment aux âmes dont ils ont la direction le livre délicieux et si chrétien dont il est question dans cet article. Qu'ils le conseillent aux mères de familles d'abord qui y puiseront aux heures de souffrances des leçons de courage et de force; aux jeunes personnes et aux jeunes gens pour qu'il leur garde au cœur les saints enthousiasmes et les virginales affections.

A. B.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Portraits du Pape. — Sa Sainteté Pie X a conféré le titre de comte romain au peintre Lippay qui, le premier, a peint sur toile le portrait du Souverain-Pontife.

Avant son départ de Rome pour Vienne, le comte Lippay a reçu de Mgr Merry del Val une lettre où nous lisons le passage suivant :

« Le Saint-Père désire que le chef-d'œuvre que vous venez d'exécuter soit considéré comme un portrait

authentique ; qu'il soit donc reproduit et répandu chez toutes les associations catholiques, chez tous ceux qui aiment à considérer les apparences sous lesquelles il plaît à Dieu de présenter aux hommes son Vicaire, afin de sentir croître en eux l'attachement pour le Saint-Siège apostolique.

« Rome, 2 novembre. »

— Le Pape à l'un de ses vieux maîtres. — On sait qu'il y a encore à Padoue un vieux maître du Souverain-Pontife, Mgr Selmi. Pie X vient de lui envoyer son portrait avec cette dédicace autographe :

Dilecto præseptori nostro Sac. Anselmo Selmi, in Ejus precibus multum confidentes, Apostolicam Benedictionem permanenter impertimus.

— Pie X et le peuple de Rome. — La quatrième réception du peuple de Rome a eu lieu le 8 novembre.

Une foule d'au moins dix mille personnes s'entassait, avant 3 heures, dans la cour de Saint-Damase. Les balcons, les fenêtres des galeries vitrées, la terrasse au-dessus du portique d'entrée étaient garnis de spectateurs. Cette foule était silencieuse, presque recueillie.

L'estrade, tendue de velours rouge aux garnitures d'or, était adossée contre la fontaine, au fond de la cour, le trône pontifical était élevé sur un triple gradin.

La région romaine invitée le 8 était la paroisse des Saints-Vincent et Anastase, près la fontaine de Trévi. C'est une des paroisses les plus peuplées de Rome ; elle compte officiellement 32,000 paroissiens, dont les habi-

tants du Quirinal. Le zèle de son curé, le Père Ferrini, un religieux camilien, en a fait la paroisse la plus riche en œuvres et associations de toute nature : cercles d'hommes, patronages, associations d'Enfants de Marie.

La fanfare du cercle achève l'hymne pontifical, lorsque, précédé de sa cour, apparaît Pie X, souriant, saluant de son geste paternel ses enfants qui l'acclament.

Le Père Ferrini lui remet dans une élégante reliure les paroles des cantates qui vont être chantées.

C'est d'abord un chœur nombreux formé des jeunes filles, Enfants de Marie de la paroisse, qui redisent au Pape leurs prières, leur obéissance et leur amour.

Leurs voix s'élèvent de nouveau, mêlées cette fois à des chœurs d'enfants et d'hommes, et accompagnées de la fanfare. Pour cette circonstance, le maestro Moriconi, maître de chapelle à Sainte-Marie-Majeure, a composé une superbe cantate qui mérite de devenir le chant populaire de ces réceptions papales.

Lorsque les acclamations sont terminées, le Pape se lève, et d'une voix claire prononce son homélie sur l'Évangile du dimanche.

Il refait le récit sacré du double miracle de l'hémorroïsse et de la fille de Jaïre, mettant en relief la gravité des deux cas, la foi vive des intercesseurs, la bonté de Jésus.

« Cette double situation et ce double miracle, ajoute le Pape, ne s'appliquent-ils pas à notre société contemporaine, pour nous apprendre qu'il ne faut pas désespérer de son avenir ?

« La société est, elle aussi, bien malade ; et de toutes parts s'empressent de prétendus médecins venant lui offrir les remèdes les plus divers. Et la société les écoute ; elle paie cher leurs services ; et son état empire toujours ; il apparaît presque désespéré.

« N'y aurait-il donc pas de remède ? Ah ! vous le connaissez, l'unique remède : c'est la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il faut revenir à lui, le prier avec une vive foi, une sincère confiance. Et notre société retrouvera la santé et le bonheur. »

En terminant, le Pape, avec sa bonté coutumière, remercie la foule de cette démonstration « d'une foi qui va au Christ par son Vicaire ». Aucune parole, disait-il en commençant, ne me suffirait à vous dire ma reconnaissance, mon affection.

Il donne enfin sa bénédiction, en souhaitant qu'elle rende plus supportables à tous les peines inséparables de la vie présente et qu'elle soit un accroissement de mérite pour la félicité éternelle.

Puis, au milieu de nouvelles acclamations, le Saint-Père a fait le tour de la petite estrade pour bénir plus particulièrement les associations paroissiales qui se groupaient à ses pieds. Sa main frôle leurs bannières.

Il est parti après avoir envoyé à l'assistance un dernier salut plein de paternelle bonté et d'invitation à un prochain revoir.

— **Actes du consistoire.** — Voici les nominations par lesquelles, dans le consistoire du 9 novembre, le Souverain Pontife, après avoir publié les nouveaux car

dinaux, Mgr Merry del Val et Mgr Callegari, a pourvu aux évêchés vacants :

Eglise métropolitaine de Los Angeles (Mexique), Mgr Raymondo Iberra ;

Eglise métropolitaine de Mohilew, Mgr Szembek ;

Eglise cathédrale de Saint-Paul, du Brésil, Mgr Joseph da Camargo Barros ;

Eglise cathédrale de Wilna, Mgr de Ropo ;

Eglise cathédrale de Sebenico, le R. dom Pulisée ;

Eglise cathédrale de Piauh (Brésil), Mgr de Araujo Pereira ;

Eglise titulaire de Pergame, le R. D. Vollmar ;

Nominations faites par brefs :

Eglise métropolitaine de Westminster, Mgr Bourne ;

Eglise métropolitaine de Manille, le R. D. Harty ;

Eglise métropolitaine de Port-au-Prince, Mgr Conan ;

Eglise titulaire de Néocésarée, Mgr Reynoso y del Coral ;

Eglise cathédrale de Monaco, le R. D. Arnal du Curel ;

Eglise cathédrale de Harlem, le R. D. Callier ,

Eglise cathédrale de Salford, le R. D. Casartelli ;

Eglise cathédrale de la Havane, le R. D. Gonzalez y Ertrada ;

Eglise cathédrale de Cebu, le R. D. Hendrick ;

Eglise cathédrale de Pinar del Rio, le R. D. Braulione y Vivanco ;

Eglise titulaire de Tani, le R. D. Menicatti ;

Eglise titulaire d'Amastri, le R. P. O'Gorman ;

Eglise titulaire de Troomade, le R. P. Geyer ;

Eglise titulaire de Giuliopoli, Mgr Broderick ;

Eglise titulaire de Philadelphie, le R. D. Cavallari.

— La remise de la barrette aux nouveaux cardinaux. — C'est le 11 novembre, à trois heures et demie, que le Souverain-Pontife a imposé la mozette et la barrette cardinalices à LL. EE. Merry del Val et Callegari.

La cérémonie a eu lieu dans la salle du Consistoire, afin de permettre à un grand nombre d'invités d'y assister. Elle était autrefois tout intime, dans la salle du Trône.

Après du trône pontifical, des places avaient été réservées pour les sœurs et nièces du Souverain-Pontife, et pour Mme Merry del Val, M. Merry del Val était malheureusement indisposé. S. Em. le cardinal Macchi assistait à la cérémonie (1).

Après que Sa Sainteté eut remis leurs insignes aux nouveaux cardinaux, S. Em. le cardinal Merry del Val lut un discours de remerciement, en son nom et au nom de son éminent collègue. En voici quelques idées :

Très Saint-Père, dit-il nous éprouvons le besoin de vous exprimer publiquement notre reconnaissance.

En nous faisant entrer dans l'auguste Sénat qui coopère avec Votre Sainteté au gouvernement de l'Église,

(1) Régulièrement, les actes qui concernent la nomination des cardinaux sont authentiqués par le cardinal le plus intime du Pape, donc, le cardinal neveu ou le cardinal secrétaire d'Etat. En leur absence, un usage suivi dans une situation analogue pour Consalvi au commencement du siècle a désigné pour remplir cet office le cardinal secrétaire des Brefs en tant que doyen des cardinaux dits palatins. C'est aussi à ce titre que S. Em. le cardinal Macchi a signé les notifications aux nouveaux cardinaux.

vous n'avez été mû que par une extrême condescendance.

De nos jours, plus que jamais, cette auguste dignité impose des responsabilités redoutables, et le sacrifice le plus complet de soi-même jusqu'à celui de la vie, s'il le faut, pour le triomphe de la sainte Eglise.

Disciples d'un maître crucifié et couronné d'épines, c'est avec joie que nous embrassons la croix.

Cette preuve de votre bienveillance sera un motif de plus pour nous immoler au service de la sainte Eglise.

Nous n'avons pas eu à prendre part à l'élection qui vous a élevé sur le trône pontifical. C'est donc en vérité que vous pouvez nous adresser le mot de Notre-Seigneur : *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos.*

Nous avons tout reçu de vous, Très Saint-Père, sans vous avoir rien donné.

Notre-Seigneur ajoutait : « Je vous ai choisis, *ut fructum afferatis et fructus vester maneat.* »

Ce fruit, l'éminent évêque de Padoue, qui est à mes côtés, l'a déjà apporté nombreux ; déjà il a rendu de grands services à l'Eglise.

Moi, je n'ai rien à offrir.

Mais tous deux nous sommes animés des mêmes sentiments de dévouement et d'attachement absolu au Saint-Siège, avec l'espérance que Dieu daignera bénir notre bonne volonté.

Nous déposons dans le Sacré-Cœur et dans les mains de la Vierge Immaculée ces promesses, en même temps que les vœux formés par notre affection filiale pour Votre Sainteté, à qui Dieu daigne accorder longue vie et pontificat glorieux.

Le cardinal Merry del Val termine en implorant la bénédiction apostolique.

Le Saint-Père a aussitôt répondu à peu près en ces termes :

« Nous vous remercions, monsieur le cardinal, des sentiments que vous Nous exprimez, en votre nom et au nom de votre cher collègue.

« Vos paroles nous réconfortent plus que nous ne pourrions le dire.

« Elles montrent que vous appréciez exactement la dignité à laquelle Nous vous élevons. Oui, la pourpre impose le devoir de travailler toujours plus dans les labeurs apostoliques et de se sacrifier pour la sainte Eglise. Je suis sûr d'avoir donné au Sacré-Collège deux valeureux champions.

« La bonne odeur du Christ que vous avez répandue partout où vous êtes passé, monsieur le cardinal, les œuvres de charité auxquelles vous vous êtes dévoué dans notre cité de Rome ont justement attiré l'attention sur vous ; elles vous ont mérité les applaudissements de tous, et ces démonstrations unanimes dont vous êtes l'objet ces jours-ci.

« Quant à vous, monsieur le cardinal, ajoute le Pape en s'adressant à l'Em. Calligari, les témoignages de Venise, notre patrie commune (et ici l'émotion a un instant arrêté le Pape), de Trévise, qui pleure votre départ, de Padoue, qui s'honore de vos œuvres et de vos vertus, expliquent assez cette dignité.

« Le bien que vous avez fait est un gage de celui que vous ferez encore plus pour le salut des âmes.

« Vous, monsieur le cardinal, vous resterez à nos côtés, nous aidant dans le gouvernement de l'Eglise, et particulièrement dans les rapports que nous devons entretenir avec les pouvoirs de ce monde notre but sera de protéger la liberté de nos fils, de ramener les dissidents, de convertir les infidèles.

« Et vous, monsieur le cardinal, vous allez retourner revêtu de la pourpre dans ces pays qui nous sont chers, Padoue qui nous rappelle notre adolescence et notre éducation, Trévise qui nous rappelle notre jeunesse sacerdotale. Fortifiée par l'éclat de la pourpre qui a laissé de si grands souvenirs à Padoue, votre action rendra vos fils encore plus attachés, s'il se peut, au Siège apostolique. C'est d'ailleurs le drapeau sous lequel vous avez toujours combattu.

« Je me félicite avec vous de ce qu'aujourd'hui votre lumière est mise sur le chandelier.

« Les temps sont difficiles, douloureux. Mais nous sommes, Nous le vicaire, vous les ministres de Jésus-Christ qui apporta sans doute la paix au genre humain, au prix cependant de ses propres souffrances.

« Si le monde l'a persécuté, nous ne devons pas nous étonner d'être nous-mêmes persécutés. Il nous en a lui-même avertis. Il a dit encore : Vous serez écrasés par le monde ; *Pressuram habebitis* ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

« C'est avec cette confiance dans le cœur que nous trouverons la paix à travers les combats. Et que cette espérance soit fortifiée par la bénédiction que Nous

vous donnons à vous, à ceux qui vous sont chers, et à toute l'assistance. »

Le Pape a prononcé cette improvisation d'un accent ému et pénétré qui a profondément touché l'assistance. Quelques-uns se rappelaient la cérémonie analogue, où Léon XIII s'adressant au cardinal Sarto lui disait avec son grand geste familier : « Venise vous attend et Laurent Justinien salue en vous un digne successeur... »

Après que le Pape eut donné la bénédiction, il reçut au baise-main Mme Merry del Val. qui lui exprima avec émotion ses sentiments de religieuse reconnaissance, et les dignitaires de l'église de Padoue; puis une quarantaine de personnes, parmi lesquelles on remarquait M. le comte Paganuzzi, ancien président de l'ordre des congrès, arrivé le matin même du congrès de Bologne à Rome.

BIBLIOGRAPHIE

Actes épiscopaux

- OTTAWA. — 15 novembre 1902. — *Circulaire au clergé.*
Cinquantenaire de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie.
- OTTAWA. — 18 novembre 1903. — *Circulaire au clergé.*
Société des *Knights of Pythias*, des *Old Fellows*, des *Sons of Teuperance*.
- CHICOUTIMI. — 7 novembre 1903. — *Mandement.*
Promulguant la première encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie X.

TABLE DES MATIÈRES

DU XIV^e VOLUME

No 1 — 1 juillet		PAGE
1o	50 ^e anniversaire de la définition dogmatique de l'Im- culée Conception.....	3
2o	La solidarité sociale et les lois contre les congré- gations religieuses.....	5
3o	Prière et pénitence pour la France : Lettre de Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris.	12
4o	Quelques réflexions sur " Jésus-Hostie " (<i>suite</i>).....	16
5o	Le premier martyr canadien (1625-1903).....	22
6o	Le monde religieux : Rome, Angleterre.....	24
7o	Mort de Son Eminence le cardinal Vaughan.....	25
8o	Décrets et solutions.....	27
9o	Bibliographie : Actes épiscopaux ; ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	30

No 2 — 15 juillet

1o	Allocution de Sa Sainteté Léon XIII, prononcée dans le consistoire du 22 juin 1903.....	33
2o	Choses de France: Un discours de Marc Sangnier.....	39
3o	Les bibliothèques au commencement du christia- nisme.....	50
4o	Les messes grégoriennes.....	53
5o	Décrets et solutions : S. O. du Saint-Office.....	58
6o	Le monde religieux : France, etc.....	60
7o	Bibliographie : Ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	61

No 3 — 1 août

1o	Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Valley- field, annonçant la mort de N. T. S. P. le pape Léon XIII.....	65
----	--	----

	PAGE
20 Education et instruction.....	79
30 Nomination et institution canonique des évêques....	89

No 4 — 15 août

10 Léon XIII : précis biographique.....	97
20 Circulaire de Mgr l'évêque de Valleyfield, au clergé de son diocèse, annonçant l'élection de Notre Très Saint Père Pie X.....	105
30 Les derniers chants du Pontife.....	108
40 Propos d'éducation.....	110
50 Le monde religieux : Les derniers moments de S. S. Léon XIII.....	114

No 5 — 1 septembre

10 Election de S. S. Pie X : Annonce officielle.....	129
20 Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Valleyfield ; Avènement de N. T. S. P. le Pape Pie X.....	130
30 Eloge funèbre de S. S. Léon XIII.....	142
40 Propos d'éducation.....	145
50 Petits conseils pour les parents.....	147
60 Décrets et solutions : Indulgences du chemin de la croix, etc.....	155
70 Le monde religieux : Rome, etc.....	157
80 Bibliographie : Actes épiscopaux ; ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	159

No 6 — 15 septembre

10 Pour la liberté du pape.....	161
20 Le vénérable Père Eudes et sa congrégation de Jésus-et Marie (<i>à suivre</i>).....	165
30 Au monastère canadien de Sainte-Claire.....	171
40 Sermon prononcé par le R. P. Colomban, à la première prise d'habit au monastère canadien des Clarisses.....	172
50 Le prétoire de Pilate et la forteresse Antonia.....	181
60 Décrets et solutions : S. Congregatio Rituum.....	185
70 Le monde religieux : Rome, Etats-Unis, etc.....	187
80 Bibliographie : Ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	192

No 7 — 1 octobre

PAGE

1o	S. S. Pie X et les catholiques allemands.....	193
2o	Le jubilé de l'Immaculée Conception.....	195
3o	A Sa Grandeur Mgr Joseph-Médard Emard, évêque de Valleyfield, à l'occasion des premières ordina- tions sacerdotales de son collège diocésain.....	198
4o	En garde.....	205
5o	Dernier entretien !	201
6o	Patriarches et patriarchats (<i>étude</i>).....	204
7o	Le vénérable Père Eudes et sa congrégation de Jésus et Marie (<i>suite</i>)	212
8o	Le monde religieux : Rome, France, Angleterre....	215
9o	Les Bénédictins et les Passionistes anglais.....	221

No 8 — 15 octobre

1o	Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal, interdisant le journal " Les Débats ".....	225
2o	" L'éducation présente ".....	229
3o	Lettres spirituelles de Bossuet.	238
4o	Le vénérable Père Eudes et sa Congrégation de Jésus et Marie (<i>suite et fin</i>).....	240
5o	La préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent, confiée aux RR. PP. Eudistes.....	247
6o	Décrets et Solutions : Prières après la messe.....	250
7o	Le monde religieux : Rome, Allemagne.....	251
8o	Bibliographie : Ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	254

No 9 — 1 novembre

1o	Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père le pape Pie X.....	258
2o	Allocution du Souverain-Pontife aux anciens élèves du séminaire français.....	277
3o	Le monde religieux : Rome, Etats-Unis.....	284

No 9 — 15 novembre

PAGE

1o	Pie X et l'unité du catéchisme.....	289
2o	Le nouveau secrétaire d'Etat Son Em. le cardinal Merry Del Val.....	292
3o	Sa Grandeur Mgr Bourne, primat d'Angleterre.....	296
4o	Choses de France... ..	300
5o	Marie et les âmes du purgatoire... ..	306
6o	Ce n'était pas croyable.....	308
7o	Les religieux en Portugal... ..	309
8o	La commission biblique : Son règlement officiel.....	313
9o	Le monde religieux : Canada, etc... ..	318
10o	Bibliographie : Actes épiscopaux ; ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	319

No 11 — 1 décembre

1o	Le séminaire pontifical français de Rome.....	321
2o	S. Em. le cardinal Raphaël, Merry Del Val.....	323
3o	Les prérogatives de la papauté.....	342
4o	Le monde religieux : Rome, Canada.....	344
5o	Bibliographie : Actes épiscopaux.....	351

No 12 — 15 décembre

1o	Allocution prononcée par Notre Saint-Père Pie X, pape par la divine Providence, dans le consistoire du 9 novembre.....	353
2o	Cinquantième anniversaire de la définition dogmati- que de l'Immaculée Conception, La bibliothèque mariale, hommage de la science à l'Immaculée. Appel aux catholiques... ..	362
3o	Correspondance de Mme Julie Lavergne.....	366
4o	Le monde religieux : Rome.....	371
5o	Bibliographie : Actes épiscopaux.....	380